



Abus de confiance comment récupérer de l'argent prêté

Par marj, le 22/10/2009 à 14:43

Bonjour,
j'ai prêté de l'argent entre 600 et 1000 euros à plusieurs membres de la famille de mon ex petit ami suite à notre rupture ils ne veulent plus me rembourser j'avais confiance donc je n'ai fait aucun papier quel sont mes droits et ai-je une chance de récupérer mon argent cette somme me vient de mon père mort d'un accident quand j'avais 6 ans les assurances m'ont payé et cet argent a été débloqué à ma majorité merci d'avance de me répondre